

Vos soins de santé

Régime de soins de santé primaires

Si vous êtes étudiante ou étudiant international, il vous faut l'accès aux soins de santé essentiels, tels que consulter un médecin ou vous rendre aux urgences d'un hôpital. Sans assurance maladie primaire, le coût élevé des services médicaux hors de votre pays pourrait limiter votre accès aux soins médicaux nécessaires et vous contraindre à rembourser une dette importante.

Votre nouveau régime de soins de santé primaires pour les étudiantes et étudiants internationaux couvre les dépenses médicales associées aux rendez-vous chez le médecin, aux hospitalisations, à l'imagerie diagnostique, aux demandes d'analyses en laboratoire, etc.

Passez en revue la couverture de votre régime de soins de santé primaires dans cette brochure.



Soins de santé et soins dentaires complémentaires

En plus de ce nouveau régime de soins de santé primaires, les étudiantes et étudiants internationaux ont maintenant accès au régime de soins de santé et de soins dentaires de GreenShield, qui fournit toute la couverture complémentaire extraordinaire telle que les médicaments sur ordonnance, les professionnelles et professionnels de la santé, les soins dentaires, les soins de la vue, les protections d'assurance voyage, et plus encore!

Passez en revue votre régime complémentaire de soins de santé et de soins dentaires dans la brochure de GreenShield ou visitez greenshield.ca/etudiant

Ces deux régimes combinés fournissent aux étudiantes et étudiants internationaux une couverture complète de grande qualité.



Faire une réclamation

Votre régime de soins de santé primaires a pour but de servir lorsque vous devez consulter un médecin ou obtenir un traitement médical. Poursuivez la lecture ci-après pour apprendre comment faire une réclamation.



Téléphonez : pour obtenir de l'aide

- Composez le **1 888 997-0151** pour demander à notre conseillère ou conseiller en matière de soutien d'amorcer la réclamation dans l'installation médicale la plus proche de chez vous. Il est recommandé de toujours téléphoner avant de recevoir un traitement médical dans la mesure du possible. Nous sommes disponibles jour et nuit, à longueur d'année.
- Si vous recevez un traitement médical avant de téléphoner à notre équipe dévouée de soutien et de gestion des soins actifs, veuillez composer le numéro ci-dessus dès que possible. Demandez une facture à toute installation médicale.



Soutien : équipe de soutien dévouée

Une fois que vous aurez téléphoné à notre équipe dévouée de soutien et de gestion des soins actifs, votre demande sera lancée. Nos conseillères et conseillers en matière de soutien pourront vous aider à gérer votre réclamation tout au long de votre traitement médical.

Médicaments sur ordonnance, soins de santé, soins de la vue et soins dentaires



Saviez-vous que vous bénéficiez d'une couverture complémentaire en matière de soins de santé et de soins dentaires grâce au régime d'assurance maladie complémentaire de GreenShield)?

Consultez la brochure du régime d'assurance maladie complémentaire de GreenShield ou visitez greenshield.ca/etudiant pour vos médicaments sur ordonnance, articles médicaux, services de soins de santé supplémentaire, soins de la vue, soins dentaires, et protections d'assurance voyage.

2023-2024

Régime d'assurance maladie pour les étudiantes et étudiants internationaux.



Régime de soins de santé primaires

santeetudiants.ca

RÉSEAU-SANTÉ
ÉTUDIANT
NATIONAL



Qui est couvert?

Les étudiantes et étudiants internationaux de l'Université de Saint-Boniface sont inscrits automatiquement dans le régime de soins de santé primaires.

Façon de s'inscrire à un groupe familial

Les étudiantes et étudiants internationaux peuvent choisir de s'inscrire dans un régime de soins primaires avec une conjointe ou un conjoint, avec une conjointe ou un conjoint de fait, ou avec des enfants à charge. Une demande d'inscription doit être soumise pendant la période d'inscription. Visitez santeetudiants.ca pour plus de renseignements!

Périodes de couverture

- Les étudiantes et étudiants inscrits aux études en septembre sont couverts du 1er septembre au 31 août suivant en vertu du régime.
- Les nouveaux étudiants et étudiantes inscrits aux études en janvier sont couverts du 1er janvier au 31 août suivant en vertu du régime.

À la recherche de soins médicaux?

Votre régime de soins de santé primaires a pour de servir lorsque vous devez consulter un médecin ou obtenir un traitement médical. Si vous devez vous rendre en personne chez le médecin, à l'hôpital ou à une clinique, vous devrez alors utiliser ce régime.

- maple** vous permet d'obtenir des soins médicaux directement de votre téléphone intelligent ou de votre ordinateur, dans le confort de votre chambre! Visitez santeetudiants.ca pour plus de détails!
- Les **cliniques sans rendez-vous** vous permettent de consulter un médecin et peuvent vous aider pour la plupart des problèmes de santé. Visitez santeetudiants.ca pour trouver une clinique sans rendez-vous proche de chez vous ou composez le **1 888 997-0151**.
- Les **hôpitaux** sont destinés aux urgences, au cas où vous auriez besoin de soins urgents. Il est recommandé, dans la mesure du possible, de téléphoner à notre équipe dévouée de soutien et de gestion des soins actifs, disponible jour et nuit, toute l'année, en composant le **1 888 997-0151**, avant de vous rendre à un hôpital.

VOUS DEVEZ CONSULTER UN MÉDECIN? TÉLÉPHONEZ À NOTRE ÉQUIPE DÉVOUÉE DE SOUTIEN ET DE GESTION DES SOINS ACTIFS, DISPONIBLE JOUR ET NUIT, TOUTE L'ANNÉE, EN COMPOSANT LE 1 888 997-0151, POUR AMORCER VOTRE RÉCLAMATION.

Une conseillère ou un conseiller en matière de soutien pourra vous mettre en contact avec les professionnelles ou professionnels de la santé les plus proches de chez vous, amorcer votre réclamation et vous fournir les conseils requis pour vous retrouver dans le régime de soins de santé du Canada. L'assistance est offerte dans 150 langues différentes. Lorsque vous téléphonerez, il vous sera demandé quelle école vous fréquentez, votre numéro d'étudiant et votre nom.

Si vous ne pouvez pas téléphoner à notre équipe dévouée de soutien et de gestion des soins actifs avant de vous rendre chez le médecin ou à l'hôpital, veuillez le faire dans les plus brefs délais possible.

Résumé de la couverture

Couverture pour les services urgents

HÔPITAL	100 % des frais admissibles; Chambre à deux lits; Chambre individuelle lorsque cela est médicalement nécessaire.
RAYONS X ANALYSES EN LABORATOIRE ET IMAGERIE DIAGNOSTIQUE	100 % des frais admissibles; Sur prescription du médecin traitant à des fins de diagnostic*.
MÉDECIN CHIRURGIENNE OU CHIRURGIEN	100 % des frais admissibles du traitement médical par un médecin, une chirurgienne, un chirurgien, une anesthésiste, un anesthésiste, ou une infirmière ou un infirmier autorisé
SOINS PSYCHOLOGIQUES OU PSYCHIATRIQUES À L'HÔPITAL	100 % des frais d'hospitalisation; Couverture payable jusqu'à concurrence d'un maximum à vie de 25 000 \$.
ACCIDENT DENTAIRE	100 % des frais admissibles, dans les 48 heures suivant l'accident; Maximum de 5 000 \$; 500 \$ pour le soulagement immédiat de la douleur et de la souffrance dentaires.
ONCOLOGIE	25 000 \$.
AMBULANCE AÉRIENNE	100 % des frais admissibles lorsque cela est médicalement nécessaire*.
RETOUR AU FOYER	100 % des frais admissibles lorsque vous êtes dans l'impossibilité de poursuivre vos études en raison d'une maladie et que vous devez retourner au foyer*; Maximum de 10 000 \$.
TRANSPORT FAMILIAL	100 % des frais admissibles lorsqu'un médecin exige qu'un membre de la famille ou qu'une amie ou un ami proche se rende à votre chevet à l'hôpital*; Maximum de 4 000 \$.
ASSURANCE D'ACCIDENT	50 000 \$ en cas de décès ou de mutilation par accident.
PRÉPARATION ET RETOUR DE LA DÉPOUILLE	15 000 \$ pour la préparation et le retour de la dépouille dans le pays d'origine; 4 000 \$ pour la crémation et l'enterrement au lieu du décès.

Police souscrite auprès de la Northbridge General Insurance Corporation, avec l'aide d'Active Care Management Inc. en matière de réclamations.

* (astérisque) indique que la couverture pourrait nécessiter une autorisation.

Couverture pour les services non urgents

EXAMEN MÉDICAL ANNUEL	100 % pour un examen médical annuel et pour les analyses en laboratoire associées.
MATERNITÉ	100 % des coûts raisonnables et habituels; Y compris la grossesse, la naissance, l'avortement spontané, ou les complications; Maximum de 25 000 \$.

Du nouveau : Soins de santé et soins dentaires complémentaires



En plus de ce nouveau régime de soins de santé primaires, les étudiantes et étudiants internationaux ont maintenant accès au régime de soins de santé et de soins dentaires de GreenShield, qui fournit toute la couverture complémentaire extraordinaire suivante :

- les médecins virtuels de **maple**;
- les médicaments sur ordonnance;
- Praticiennes et praticiens tels les chiropraticiennes, chiropraticiens, massothérapeutes, thérapeutes du sport, et plus encore;
- Inkblot** thérapie virtuelle;
- tous les praticiens et praticiennes de santé mentale;
- l'ambulance;
- les soins de la vue et la lunetterie
- les nettoyages professionnels et les services dentaires;
- l'assurance voyage;
- et bien d'autres!

Passez en revue votre régime complémentaire de soins de santé et de soins dentaires dans la brochure de GreenShield ou visitez greenshield.ca/etudiant



Nota : la police de votre régime de soins de santé primaires pour les étudiantes et étudiants internationaux se trouve à santeetudiants.ca. Le document de votre police a préséance sur les renseignements imprimés dans cette publication.